

4° Trimestre
2015

Bulletin d'informations Municipales

La Rochette



Bonne Année 2016 à La Rochette



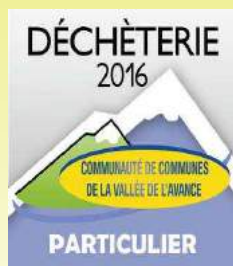
**Secrétariat de Mairie ouvert le mardi, Mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 11h30**

ENVIRONNEMENT

DECHETERIE : HORAIRES D'HIVER

Lundi 13h30 à 16h45

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45



A compter du 4 janvier 2016, un contrôle d'accès à la déchèterie est mis en place. Désormais seuls les véhicules en possession d'une vignette gratuite pourront accéder à la déchèterie. Cette vignette sera collée sur votre pare brise sur présentation de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile (facture, extrait kbis pour les entreprises).



Coupe de bois O.N.F

Une coupe d'entretien de la forêt était prévue depuis 3 ans dans la Zone du Chapeau de Napoléon. Les travaux de déboisement ont débuté et sont suivis par les agents de O.N.F. Les déchets de coupe sont laissés sur place pour favoriser la repousse. Un explicatif a été affiché par l'ONF sur le panneau du Pont Sarrazin pour informer des travaux. Les arbres sont vendus au profit de la commune pour 15 000€.

URBANISME

BATIMENT COMMUNAL

Compte-tenu des difficultés financières de l'état, les subventions demandées n'ont pas été acceptées.

Il est décidé en conseil municipal d'abandonner le projet de construction du bâtiment d'accueil multiculturel de la commune de la Rochette et de réfléchir à une solution alternative et économiquement viable.



Puy de Manse



Un projet d'aménagement au sommet du Puy de manse a été décidé par la mairie d'Ancelle, de Forest st Julien et de La Rochette, avec la mise place d'une table d'orientation, ainsi que des tables de pique-nique

Signalétique

Les pompiers ainsi que le service des postes ont des difficultés à trouver les lieux d'intervention sur La ROCHETTE à cause du manque de signalisation.

Différentes options sont étudiées par la commission voirie :

Mise en place de rues, numérotations métriques, une simple numérotation aux entrées des chemins et des habitations.



EAU

TAXES SUR POLLUTION DE L'EAU

Les exploitants agricoles ne sont pas redevables de la taxe sur la pollution de l'eau pour les consommations destinées à l'élevage (bâtiments et abreuvoirs), à **condition qu'elle fassent l'objet d'un comptage spécifique**. Les agriculteurs concernés ont été remboursés du trop-versé pour les périodes de facturation 2012/2013/2014/2015 (ces redevances ne sont pas encaissées par la commune mais par l'agence de l'eau).

ADMINISTRATIF

Agent Contractuel

L'emploi d'agent contractuel est reconduit jusqu'au 30 novembre 2016 pour une durée hebdomadaire de 5 heures, afin de permettre l'entretien ménager des bâtiments communaux de La Rochette (l'église, La salle polyvalente, mairie et ancienne école).



Convention avec l'atelier CHADO

La SARL Atelier d'Urbanisme et d'Environnement CHADO travaille sur plusieurs dossiers communaux administratifs importants (voirie, batiments, PLU etc...) Afin de travailler sur les dossiers il est décidé de renouveler la convention avec la SARL atelier CHADO

Frais scolaires

La participation aux frais de fonctionnement pour les enfants de La Rochette scolarisés à L'école de La Tour de La BATIE NEUVE pour l'année scolaire 2015/2016 a été fixée à 400€ par Enfant.

Alors que Gap facture : 1188€ par enfant scolarisé en maternelle et 525€ pour un élève de Primaire.

Les effectifs de cette année sont de 3 enfants scolarisés sur la Batie Neuve et 29 sur Gap.

Achat photocopieur avec contrat entretien et télétransmission

Afin de sursoir aux obligations légales liées à la dématérialisation des actes légaux et comptables avec signature électronique.

Un photocopieur scanner avec un contrat d'entretien auprès de l'entreprise GUIRAMAND a été signé.

Une convention a été prise avec l'entreprise JVS-Mairistem pour la mise en place et l'accompagnement One-Line, pour le traitements des actes (modules dématérialisation, services WEB, option sérénité pour certificat).



Sécurité dans l'agglomération

Mme le Maire a demandé à la Gendarmerie d'effectuer des contrôles de vitesse dans le Pont-Sarrazin

Le panneau pédagogique à l'entrée SUD a été réparé.

Les enfants qui prennent le bus doivent être très vigilant et visible la nuit (et traverser aux passages piétons).

NOUVEAUX TARIFS SALLE POLYVALENTE

Les prix de locations de la salle polyvalente changent à partir du 01/01/2016

TARIFS HIVER du 16 octobre au 30 avril inclus

Pour les personnes domiciliées ou propriétaires à la Rochette 85€

Pour les personnes NON domiciliées à La Rochette 135€

TARIFS ETE du 01 mai au 15 octobre inclus

Pour les personnes domiciliées ou propriétaires à la Rochette 50€

Pour les personnes NON domiciliées à La Rochette 100€

Chèque de caution de 200€

ATTENTION aux CHENILLES

Les chenilles processionnaires sont de retour et présentent comme chacun sait un véritable danger pour les animaux mais aussi pour les être humains qui les approchent.

Afin de limiter leur prolifération il est demandé aux propriétaires et aux habitants de la commune d'éliminer un maximum de nids dans les arbres. Pour détruire soit même les nids il faut surtout toujours se protéger le visage, les bras et les mains avant d'intervenir sur des arbres contaminés ; les poils sont très volatiles et urticants.

La destruction la plus simple est de couper les branches et de les brûler.

Il existe d'autres solutions comme : des ECOPIEGES créés et vendus par MESANGE VERTE, c'est un système qui se place sur les troncs des arbres, pour piéger les chenilles avant qu'elles ne tombent au sol ; son efficacité a été testée à 97% par l' INRA.

SOYEZ VIGILANTS SURTOUT LORS DE VOS PROMENADES



ÉTAT CIVIL



SIRI Noé né le 02/02/2015
RUFER Jonathan né le 19/02/2015
HENRION Charly né le 07/03/2015
DEL MISSIER Nattéo né le 29/03/2015
BONNET Liam né 28/07/2015
ROLLOT Lison et Gabin nés le 02/09/2015
GUILLAUME Claire née le 02/10/2015



Mme LESBROS Marcelle
Mme CASTROVINCI Maria
Mr BRENIER Jean
Mr GAREL Bruno

LOISIRS et ACTIVITÉS CULTURELLES

Le marché de Noël et la visite du Père Noël ont clôturé l'année 2015.

Il est temps de penser au programme d'animation pour l'année 2016 ; toutes les personnes qui souhaiteraient faire partie de l'association pour donner un peu de leur temps et de leur motivation seront les bienvenues.

Afin de faire perdurer des moments d'amitié et de convivialité, RENDEZ VOUS à l'assemblée générale qui aura lieu le 26 février à l'ancienne école du Petit Lara à 20h30.

Festival de Chaillol

Le 26 juin 2016 rencontre culturelle à l'église de LA ROCHETTE avec un trio musical oriental

Rencontre avec Madame le Maire sur Rendez vous

Téléphone/ Fax de la Mairie : **04.92.52.37.59**

adresse e-mail : villagelarochette@wanadoo.fr

Site internet : la-rochette.valleedelavance.com

Location de la salle Polyvalente :

Contactez Mme DURIF Marlène au 06.82.42.40.29 ou en cas d'absence Mr CARRET au 06.58.17.97.23

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables en Mairie.